



Le droit de se soigner menacé

Forfait hospitalier Un vrai racket !

Le gouvernement vient de publier en cachette un décret scandaleux

Hausse du forfait hospitalier de 20 à 23 € à compter du 1^{er} mars !

Pour tous ceux qui n'ont pas de mutuelle, la note à payer va être lourde en cas d'hospitalisation ! Plus de 160 € la semaine !

Pour ceux qui ont une complémentaire-santé, c'est une nouvelle hausse de tarif en vue alors que les mutuelles sont déjà hors de prix.

Hausse du forfait-urgences de 19,6 € à 23 €

Ce forfait est facturé à celles et ceux qui ne sont pas hospitalisés après un passage aux urgences. Comme si on venait passer des heures sur un brancard aux Urgences pour le plaisir !

Une arnaque indigne

Pour faire adopter le budget 2026 de la Sécurité Sociale et face au mécontentement, le gouvernement avait annoncé qu'il renonçait à l'augmentation des franchises sur les médicaments.

Mais ce qu'il n'a pas pu nous prendre ouvertement dans la poche droite, il nous le vole en douce dans la poche gauche !

Ce sont des méthodes de gangsters !

Le droit de se soigner de plus en plus malmené

Entre les dépassements d'honoraires, les déremboursements de médicaments ... les attaques contre notre Sécurité sociale se multiplient, mettant en cause le droit de se soigner et nous faisant glisser peu à peu vers un système à l'américaine où il faut s'endetter pour se faire opérer !



De l'argent, il y en a ...

Cette nouvelle attaque contre les malades est d'autant plus scandaleuse

- A l'heure où l'on apprend que 13 000 millionnaires français ne paient même pas d'impôt sur le revenu.
- Et alors qu'une majorité de députés (macronistes, LR, RN) a refusé la taxe Zucman sur le patrimoine des plus riches.

La proposition CGT

Un forfait hospitalier remboursé à 100 % et avec des mutuelles bien moins chères, ça existe à quelques kilomètres de chez nous ! C'est le régime local de Sécurité Sociale d'Alsace-Moselle.

Alors que depuis des années les gouvernements transfèrent de plus en plus de frais de santé, de la Sécurité Sociale vers les malades et mutuelles, en faisant payer la note aux usagers, la CGT propose de prendre le chemin inverse pour reconquérir une sécurité sociale intégrale !

Avec comme première étape, la généralisation à toute la France du régime appliqué aujourd'hui en Alsace-Moselle.

Signez la pétition contre l'augmentation du forfait hospitalier